

RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

lundi 7 juin 2021 à 18h30

en visioconférence.

L'ordre du jour est le suivant :

Compte rendu des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal (art. L2122 du CGCT)

- *Signature du bail à intervenir entre la Commune de Gerzat et M. MARRAND Vincent,*
- *Signature d'une concession d'usage temporaire à intervenir entre la Commune de Gerzat et M. GRELET Patrick.*
- *Signature d'une concession d'usage temporaire à intervenir entre la Commune de Gerzat et M. SEMONSUT Thierry.*

Finances :

- 1 – *Election d'un président de séance pour le vote du compte administratif 2020.*
- 2 – *Vote du compte administratif et du compte de gestion 2020.*
- 3 – *Construction d'une école de musique en éléments modulaires - Avenants.*
- 4 – *Extension bibliothèque Alphonse Daudet – Participation financière définitive entre Clermont Auvergne Métropole et la ville de Gerzat.*
- 5 – *Décision Modificative n°1.*
- 6 – *Chantiers été 2021.*

Personnel :

- 7 – *Modification du tableau des effectifs – Création de poste.*

Foncier :

- 8 – *Autorisation d'implantation d'un poste de transformation ERDF sur une parcelle communale.*

Questions Diverses

Le Maire,
Serge PICHOT